

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°02 - publié le 09 juillet 2025





COMMISSION DES CHAMPIONNATSCOUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°02

Réunion du 07/07/2025

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :
competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

- Les dates limites d'engagement pour vos équipes sont fixées au :
 - ➔ Pour la D1 et la D2 : jusqu'au 04 Juillet 2025
 - ➔ Pour le D3 et la D4 : jusqu'au 15 juillet 2025
 - ➔ Pour la D5 et les vétérans : jusqu'au 30 août 2025

- Pour rappel les desideratas sont simplement des souhaits, la commission étudiera chaque proposition.

- Les Clubs doivent vérifier leurs engagements et leurs installations sur Footclubs et informer le District en cas de changement.

- Les Clubs ne désirant pas s'engager, sont priés de le faire savoir au District au plus vite par mail.

- Suite aux désistements de certains Clubs, il sera procédé à un repêchage suivant les critères du règlement du District Drôme Ardèche de Football. Les repêchages seront effectifs sur le PV du 07 Juillet.

- Après parution des Poules, il sera toujours possible de faire un changement avec un accord entre 2 Clubs en faisant un mail confirmant cette entente, avec copie à la commission.

- Les poules D1, D2, D3, D4 seront accessibles à compter du 16 Juillet, sur le site du District.

Responsable D1, D2 et D3 : BRUYAT Pascal

Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME

Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Djamel DJEDOU

Responsable délégation : Éric THIVOLLE

Responsable vétérans : FOUYAT Camille





REPECHAGES 2025 / 2026

Les repêchages effectués sont les suivants :

D1 : Suite au non-engagement de ESPOIR VALENTINOIS 1 (anciennement Valence FC), le club de l'ES CHOMERAC est repêché en D1.

D2 : Suite au repêchage de l'ES CHOMERAC en D1, le club de CO CHATEAUNEUF D'ISERE 1 est maintenue en D2

D3 : Suite au repêchage de CHATEAUNEUF D'ISERE en D2 et au non-engagement de ESPOIR VALENTINOIS 2. Les clubs de CHATEAUNEUF D'ISERE (2) et FOOT MT PILAT (2) sont maintenus en D3.

D4 : Suite au repêchage de CHATEAUNEUF D'ISERE (2) et FOOT MT PILAT (2) les clubs de BAS VIVARAIS (2) et LARNAGE (2) sont maintenus en D4 .

Si d'autres clubs ne s'engagent pas il sera procédé à plusieurs repêchages selon les règlements.

Les poules définitives D1, D2, D3, D4 seront en ligne le mercredi 16 juillet 2025.





A noter pour la saison 2025/2026 :

- Concernant les demandes de changements d'horaire nous vous rappelons que des horaires légaux ont été mis en place. Par conséquent pour toutes les demandes concernant l'horaire de 18h00 vous devez obligatoirement faire la demande via votre espace compétition officielle sur Footclub. Cette demande devra être faite dans les délais impartis et acceptée par le club adverse. Les 2 clubs devront confirmer la demande de modification par mail à la commission séniors.
- Par rapport à la diffusion des futurs calendriers, il est possible que vos équipes ne soient pas automatiquement jumelées indépendamment de notre volonté, à cause du système informatique. Nous vous invitons à faire des demandes de modification pour inverser les rencontres. La demande sera acceptée si elle est faite dans les délais et que le club adverse accepte cette inversion.



[Blue header bar]									



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion électronique du 08 / 07 / 2025

Présents : MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

ENGAGEMENTS SAISON 2025-26

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2025-2026.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U20 D1	15 Juillet 2025
U20 D2	31 Aout 2025
U17 D1 – D2	15 Juillet 2025
U17 Brassage	31 Aout 2025
U15 D1 – D2	15 Juillet 2025
U15 Brassage	31 Aout 2025
U13 Excellence Brassage	15 Aout 2025
U13 Promotion Brassage	31 Aout 2025
U13 1 ^{ère} Division Brassage	31 Aout 2025
U11	02 Septembre 2025
U9	04 Septembre 2025
U7	11 Septembre 2025

PROCEDURE D'ENGAGEMENT :

Par **PORTAILCLUBS** vous rendre dans l'application **FOOTCLUBS** :

Choisir la saison **2025-2026**

1. **Pour le FOOT ANIMATION** Cliquer sur le menu « **FOOT ANIMATION ET LOISIRS** »
2. **Pour les autres catégories** Cliquer sur le menu « **Epreuves Championnats & Coupes** » puis cliquer sur « **Compétitions officielles** »
3. Sur la nouvelle page, cliquer sur la rubrique « **Engagements** »
4. Sélectionner « **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL** » dans « **Centre de Ressources** »
5. Renseigner « **Accord** » dans l'avis d'engagement de la Compétition choisie puis « **Valider** »
6. Pour créer un nouvel engagement, Sélectionner le centre de ressource **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL**, puis cliquer sur **NOUVEL ENGAGEMENT**. Sélectionner le centre de ressource et cliquer sur la catégorie concernée, suivre les étapes. Valider votre page.





7. Ne pas inscrire vos engagements dans les coupes le procédé sera fait automatiquement lors des premiers tours de coupe.
8. Pour les ententes il faut vous rendre dans **VIE DES CLUBS**
9. Pour **déclarer une équipe en INACTIVITE PARTIELLE** ou déclarer votre club en inactivité se rendre dans **VIE DES CLUBS**

Vous avez possibilité de renseigner au préalable vos desideratas.

Pour connaître la procédure complète cliquer sur le point d'interrogation situé à droite de saison 2025/2026. Des vidéos sont également à votre disposition, pour vous accompagner.

Résumé pour saisir un desiderata : Obligatoirement sur Footclubs.

Afin de saisir un Désiderata, aller dans la rubrique engagement et sélectionner en cliquant sur l'épreuve sur laquelle vous souhaitez poser un desiderata. La fiche « Engagement & Désiderata » s'ouvrira. Vous pouvez alors saisir les demandes suivantes, en déroulant et cliquant sur + attention bien valider vos pages.

Pour tout renseignement envoyer un mail à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr.

Votre demande, envoyée obligatoirement par l'adresse mail officielle du club, sera consultée lors de la prochaine réunion de la commission.

La FFF a mis à jour l'outil Footclubs en ajoutant une Foire aux Questions afin de vous aider à trouver rapidement les réponses à la plupart de vos interrogations.

Il est possible d'accéder à cette FAQ en cliquant sur l'icône 'Aide en ligne' de la barre d'outils Footclubs

ENTENTES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

IMPORTANT : Selon l'article 8 des Règlements Sportifs du District Drôme-Ardèche de Football les ententes doivent être déclarées au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

BILAN DES POINTS SANCTIONS AU CLASSEMENT SUITE APPLICATION DU BAREME DE RETRAIT :

Pas de clubs concernés pour les compétitions U15.

TABLEAU MONTEES DESCENTES

A l'issue de la saison 2024-25 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U15R2 & U16R2	
	Accessions de U15 D1
	GF TOURNON HERMIATGE

U15 D1	
Relégations de U14R1B et U15R2	Accessions de U15 D2
RHONE CRUSSOL	US MOURS 2
OL CENTRE ARDECHE	Ent US VALLEE JABRON / FC VALDAINE



U15 D2	
Relégations de U15 D1	Accessions de U15 D3
FC RHONE VALLEES	ENT SARRAS SP
FC ANNONAY	AS CORNAS
FC BOURG LES VALENCE	OL SAINT MONTAN
	ES CHOMERAC

U15 D3	
Relégations de U15 D2	
ESP HOSTUN	
AS VEORE MONTOISON	
FC TRICASTIN	
US MONTELMAR 2	
ENT CREST AOUSTE	

INFOS DESCENTES :

Les descentes sont annoncées sous réserve des communications de la LAuRA Foot.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

BILAN DES POINTS SANCTIONS AU CLASSEMENT SUITE APPLICATION DU BAREME DE RETRAIT :

U17 D1 :

US VALLEE JABRON	31 matchs de suspension	- 1 point
------------------	-------------------------	-----------

U17 D2 :

FC MONTELMAR	45 matchs de suspension	- 3 points
OL CENTRE ARDECHE	44 matchs de suspension	- 3 points

TABLEAU MONTEES DESCENTES

A l'issue de la saison 2024-25 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U18R2	
	Accession de U17 D1 et conservation équipe en U17D1
	AS SUD ARDECHE

U17 D1	
Relégations de U16 R2	Accessions de U17 D2
OL CENTRE ARDECHE	FC St JEAN MUZOLS
	FC EYRIEUX EMBROYE



U17 D2	
Relégations de U17 D1	Accessions de U17 D3
US MONTELIMAR 2	ESP HOSTUN
FC RHONE VALLEES	Ent FCC SASA USSM
OL SALAISE RHODIA	Ent ACE – CREST AOUSTE
	AS VEORE MONTOISON

U17 D3
Relégations de U17 D2
Ent CHATO9 HERMITAGE
Ent ASD FCCBG USP
MONTELIMAR FC
FC PORTES VALENCE
FC CHATUZANGE GOUBET

INFOS DESCENTES :

Les descentes sont annoncées sous réserve des communications de la LAuRA Foot.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

BILAN DES POINTS SANCTIONS AU CLASSEMENT SUITE APPLICATION DU BAREME DE RETRAIT :

U20 D1 :

SC BOURG ST ANDEOL	66 matchs de suspension	- 8 points
FC MONTELIMAR	60 matchs de suspension	- 5 points
OL SALAISE RHODIA	54 matchs de suspension	- 4 points

U20 D2 : Pas de clubs concernés pour les compétitions U20D2.

Situation U20D1 Fin de saison 2024-25 :

Compte tenu de la situation des équipes évoluant pour la saison 2024-25 aux niveaux régionaux (2 équipes descendantes de U18R2 et 2 équipes issues de U20R2 descendantes dans la poule U20D1) entraînant la descente de 5 équipes de U20D1 vers U20D2, et au moment où le soutien de cette catégorie est un enjeu majeur pour le parcours de nos jeunes joueurs, un tel bouleversement risque de démobiliser nos clubs.

Aussi la Commission des Compétitions Jeunes, met en place pour la saison prochaine, une formule intégrant 16 équipes au niveau U20 D1 (4 descendants de Ligue -U18R2 et U20R2-, 2 accédants de U20D2, et 10 équipes se maintenant de U20D1 saison 2024-25). Le dernier de la poule U20D1 de cette saison descend réglementairement. La Commission mettra en place une compétition en 2 phases, à l'identique du championnat U16R1 Promotion de la LAuRAFoot pour le compte de la saison 2024-25. (1ère Phase : 2 poules de 8 ; 2é phase 1 poule d'accession en Ligue, et 1 poule de maintien). Le championnat U20 D2 est maintenu et ouvrira droit en fin de saison 2025-26 à l'accession en U20D1.





L'engagement des équipes en U20D1 à la date du 15 juillet (date de clôture des engagements, voir plus haut) permettra de valider ou pas cette option. Le retrait éventuel d'équipe(s) au niveau U20D1 ne conduira pas à des montées supplémentaires hormis à compléter à 12 équipes.

TABLEAU MONTEES DESCENTES

A l'issue de la saison 2024-25 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U20R2	
	Accessions de U20 D1
	AS SUD ARDECHE

U20 D1	
Relégations de U18 R2	Accessions de U20 D2
MOURS ST EUSEBE US	Ent MONTELIER CHABEUIL
RHONE CRUSSOL FOOT 07	Ent BERG HELVIE RUOMS
Relégations de U20 R2	
ENT CREST AOUSTE	
US DAVEZIEUX	

U20 D2
Relégations de U20D1
US VALLEE JABRON

INFOS DESCENTES :

Les descentes sont annoncées sous réserve des communications de la LAuRA Foot.



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N°1

Réunion du 3 Juillet 2025

Présents : MM. BRUNEL Nicolas, MICHELAS François, CHABBAT Maurice et DUPUIS Marc.

Excusés : MM. MARLHIN Alexandre et BRUYAS Jérémy

Assiste : M. PROTOY Baptiste

SITUATIONS DES ARBITRES

MARMI Aïmen : La Commission du Statut de l'Arbitrage a bien reçu votre demande de démission de votre club d'appartenance. Nous vous confirmons que celle-ci est actée.

En application de l'article 33 c, vous êtes donc déclaré « arbitre indépendant » pour les 4 prochaines saisons (2025-2026 / 2026-2027 / 2027-2028 et 2028-2029).

GOUOT Maxime : La Commission du Statut de l'Arbitrage a bien reçu votre demande de démission de votre club d'appartenance. Nous vous confirmons que celle-ci est actée.

En application de l'article 33 c, vous êtes donc déclaré « arbitre indépendant » pour les 3 prochaines saisons (2025-2026 / 2026-2027 et 2027-2028).

CHEVECHIAN Maïke : La Commission du Statut de l'Arbitrage a bien reçu votre demande de démission de votre club d'appartenance. Nous vous confirmons que celle-ci est actée.

En application de l'article 33 c, vous êtes donc déclaré « arbitre indépendant » pour les 4 prochaines saisons (2025-2026 / 2026-2027 / 2027-2028 et 2028-2029).

SITUATIONS DES CLUBS

L'analyse de la saison 2025-2026 sera faite courant septembre 2025. Elle se basera sur les demandes de licences arbitres à la date de l'étude.



MUTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les clubs ci-dessous ont obtenu des mutations supplémentaires. Merci de nous adresser un mail (statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr) avec l'équipe (ou les équipes) qui va(vont) bénéficier de la mutation supplémentaire pour la saison 2025-2026. La date butoir afin d'accorder ce droit est fixée au vendredi 22 Août à 12h00. Conformément à la Partie III – Statut Régional Aggravé de l'Arbitrage et la sous partie 5, pour les clubs qui bénéficient de 3 mutations supplémentaires devront les affecter au minimum à 2 équipes.

Nom du Club - N° du Club	Article 45	Arbitre Féminine	Nombre total de mutés supplémentaires - saison 2025/2026	Équipe(s) choisie(s)
A.S. ST MARCELLOISE-526341	2	1	3	
ALLEX CHABRILLAN EURRE FOOTBALL CLUB-560137	1	0	1	
AM. S. DONATIENNE-504316	2	0	2	
ENT.S. TREFLE F.-549007	1	0	1	
F.C. DU PLATEAU ARDECHOIS-519782	1	0	1	
F.C. LARNAGE SERVES-550007	1	0	1	
F.C. TRICASTIN-504293	1	0	1	
FOOTBALL CLUB 540-563845	1	1	2	
FOOTBALL CLUB BAUME BOUCHET MONTSEGUR-524479	1	0	1	
FOOTBALL EN MONT PILAT-552125	1	0	1	
FOY. RUR ALLAN-517028	2	0	2	
JAUJAC S.-504476	1	0	1	
O. RUOMSOIS-548045	1	1	2	
PERSEVERANTE S. ROMANAISE-504462	1	0	1	
RHONE CRUSSOL FOOT 07-551992	1	2	3	
U.S. PORTES HAUTES CEVENNES-581869	1	0	1	
U.S. VALLEE-JABRON-590379	1	0	1	
U.S. MONTELIER-521473	1	0	1	
VALLIS AUREA FOOT-551087	2	0	2	

La commission reste à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin,



Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée obligatoirement par mail à statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr ou par courrier.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Marc DUPUIS



COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal N°07

Réunion du 05 mai 2025

COMITE DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
BRUNEL Nicolas	X		
MONTALBANO Stéphan		X	
MARLHIN Alexandre	X		
PEALAT Philippe	X		
GALES Gérald	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
CAILLOT Alain	X		
COQUELLE Jean-Yves		X	
D'AGOSTINO Dominique	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
FOUYAT Camille	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAFFORGUE Elodie	X		
MOMBARD Martine	X		
PELIN Nathalie		X	
PION Jean-Marie		X	
REBOULLET Mathilde		X	
RENAUDIN Guy	X		
VILLAND Jean-François		X	
ZAVADA Richard	X		

SALARIES :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
FOURNEL Thibault		X	
VALLET Yohann	X		



I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Point licences, la saison 2024/2025 s'est clôturée avec 30848 licenciés
- Dépôt d'une modification règlementaire U20 à l'AG Fédérale suivant article 167 et pièce jointe.



0620_001.pdf

- Journées des Bénévole, finalisation de l'organisation, 9 dirigeants de clubs seront présents. Responsable de délégation Laurent JULIEN
- Conseil constitutif des clubs amateurs- Réunion ANPDF AIN le 25 avril 2025, les sujets suivant on été abordés
 - IA
 - Incivilités Convention avec les Maires de France
 - Rémunération Président de District (voir cahier)
 - FAFA réflexion sur de nouvelles orientations trop de saupoudrage
 - Commission d'arbitrage voir article 39 la commission peut prendre des sanctions en interne
 - FIA Augmentation suite à la formation aux gestes qui sauvent à 150 euros bon de formation à 115 €
 - Descentes de ligue Impact sur nos championnats (voir si mesure spéciales en DA)
 - Pass' Région réactivé pour les jeunes Arbitres qui sont éligibles
 - Voir application d'un forfait lorsque le club n'avertit pas les différentes parties de la rencontre.
 - Nouvelle formation CDSSA ligue
 - Déploiement national Informatique, création d'une hotline qui gère et répertorie tous les incidents ou dysfonctionnements liés aux différents applicatifs ou logiciel.
 - e-mail Saint Montant du 3 mai 2025, suite suspension de 17 joueurs pour suspicion d'irrégularité des certificats médicaux. Le CD ne fait aucune interférence aux décisions des commissions disciplinaires ou règlementaires.



II. ADMINISTRATIF

1. Réunions de secteur, Bilan

Roland ARNAUD fait l'état d'un nombre de présence moins important que les saisons précédentes.

LES SITES & SECTEURS

PLANNING REUNIONS DE SECTEUR SAISON 2024/2025					
Secteurs	Clubs Supports	Lieux (Ville, Salle...ou Stade)	Horaires	Dates	Resp. Secteurs
1 & 2	RC TAIN TOURNON	TAIN, Gymnase Fernand Chapelle	19h	03 Feb 2025	Jean François VILLAND / Laurent JULIEN
3 & 4	ENT.S. CHOMERAC	CHOMERAC, salle de Téoule	19h	10 Feb 2025	Mathilde REBOULLET / Richard ZAVADA
5 & 6	ATLETIC FOOT CEVEN	LES VANS, Centre Accueil	19h	17 Feb 2025	Richard ZAVADA
7 & 8	US PEYRINS	PEYRINS - Salle des Fêtes	19h	03-mars-25	Jean Yves COQUELLE / Roland ARNAUD
9 & 10	ES BEAUMONTELEGER	MONTELEGER - Salle des Fêtes	19h	17-mars-25	Djamel DJEDOU / Nathalie PELIN
11 & 12	AS SAHUNE	SAHUNE - Salle Municipale	19h	24-mars-25	Philippe AUBERT / Claude BRESSON

PARTICIPATION

Secteurs	Nbre Clubs	Présents	Absents	Excusés
01	16	9	7	2
02	13	9	4	
03	15	5	10	1
04	11	5	6	
05	13	6	7	1
06	7	4	3	1
07	14	8	6	
08	18	12	6	3
09	18	5	13	
10	16	6	10	2
11	12	4	8	
12	18	9	9	
	171	82	89	10

RETOURS SUR LES THEMATIQUES & ECHANGES

- ✓ Complexité règlement sur le championnat U20
- ✓ Questionnement fréquent compétition U15, différence niveaux, déplacements, ;
- ✓ Pratique U6_U7, organisation des plateaux 3 équipes sur 3 plateaux différents, encadrement
- ✓ Compétitions jeunes, niveau de jeu 1°Phase idem 2°Phase
- ✓ Développer l'arbitrage par les jeunes
- ✓ Forfait Général U20, problème pour équipe Senior D2
- ✓ Compétitions par année d'âge, très différent suivant les bassins de vie
- ✓ Règlement par prélèvement des rencontres arbitrées, le projet présenté est complètement validé
- ✓ Toujours quelques dysfonctionnements avec les applications informatique Fédérales
- ✓ Retour sur les arrêtés municipaux.
- ✓ Les mise à jour des données clubs sur Footclub





2. Centenaire du 7 Juin 2025

Jean François VALLET informe les élus de l'avancement du dossier. Il est constaté une faible participation des clubs environ 35 inscrits à ce jour. Un tableau planning, RH, horaires et taches sera établi avec les élus, membres de commissions et salariés présents. Le Livre est en imprimerie, réception prévue vers le 10 mai.

3. Finales des coupes

Point d'avancement, dossier en cours

Philippe AUBERT propose une réunion en visioconférence et ou présentiel avec les clubs finalistes pour présentation de l'organisation et fonctionnement. Il sera abordé la caution financière pour les vainqueurs des différentes coupes

4. Dossier Ruralité

Guy RENAUDIN en charge du dossier revient sur le projet de réunion avec les élus des différentes communes. Cette réunion n'a pas pu se dérouler par suite d'indisponibilité et absence des différents représentants.

5. Dossiers Clubs

➤ *Clubs en défaut de paiement*

- 564744 AS CRUAS : **5613,79 Euros** (Contact entre le Président et Mairie) accord prélèvements stoppés, relevé Ligue réglé. Règlement avant le 30/06/2025, avant clôture des comptes.
- 544713 ROMANS SC : **914,70 Euros**

➤ *Projet entente / fusion*

Projet d'entente entre Ruoms et St Alban Grospierres.

Suite questionnement des clubs, plusieurs échanges et informations ont été diffusées. Le projet est en étude, piloter par Thomas FONTANILLS et les responsables de secteurs concernés

➤ *Projet création de clubs*

2 Clubs nouvellement affiliés :

- UPIE : Amicale Sportive des 3 becs
- VASSIEUX en VERCORS : ATALANTA Sud Vercors



➤ **Dossier FC VALENCE**

FC VALENCE devient ESPOIR VALENTINOIS avec un nouveau président

➤ **Dossier FC TRICASTIN**

Le club demande à jouer dans le District du Grand Vaucluse. Le club étant sur une commune drômoise, la demande ne peut pas être validée.

6. Arbitrage

1. Paiement des arbitres par le District

- Mise en place officielle à partir de la saison 2025-2026.
- Ce dispositif concernera dans un premier temps les catégories Seniors D1 et D2.
- Une réunion de présentation a été organisée avec l'ensemble des commissions du District afin d'instaurer un travail collaboratif autour de ce projet.
- Actuellement, la Commission des Arbitres procède à la mise à jour de tous les RIB des arbitres pour être opérationnelle dès septembre.
- La procédure sera soumise à l'approbation lors de l'AG du District DROME ARDECHE DE FOOTBALL le 4 septembre 2025.

2. Anonymat des arbitres sur les sites internet

- Depuis le début de l'année, les arbitres ont la possibilité, via leur espace personnel, de ne plus apparaître nominativement sur les sites Internet.
- Le nom affiché est remplacé par "Anonyme", une mesure prise pour assurer une meilleure protection de nos officiels.

3. Formations Initiales en Arbitrage (FIA)

- À partir de la saison prochaine, toutes les FIA seront organisées exclusivement en externe.
- Il ne sera plus possible de dormir sur place.
- La durée de la formation est réduite : elle passe de quatre jours à trois jours.



7. Dossier Règlements Sportifs

Dispositions Financières Articles 113 et 114.

Laurent JULIEN et Pierre FAURIE présente l'aménagement des textes. L'ensemble des membres présents valide les énoncés. Les différentes modalités sont soumises aux commissions concernées pour effectuer le choix avec retour à Laurent JULIEN et Pierre FAURIE pour mise en forme définitives.

8. Dossier Projet Club

Yohann VALLET et Roland ARNAUD présentent succinctement la nouvelle mouture du support projet club. Le District DROME ARDECHE sera un des districts pilotes pour les tests des nouveaux modules.

Roland ARNAUD présente le planning pour les membres du JURY projet club & Label des 13,15 et 20 mai 2025 en soirée au siège du District.

Remerciements aux élus qui seront présents pour les jurys.

9. Dossier Calendrier Manifestations à venir

Weekend des Bénévoles 24 et 25 mai 2025, finale coupe de France et Seine musicale. Roland ARNAUD présente la liste des bénévoles désignés.

Journée Nationale des Débutants 24 mai 2025, club support Olympique de Valence.

Assemblée Générale de Ligue, Samedi 28 juin 2025 à AIX les BAINS. La délégation du District sera présente soit 9 élus. Déplacement en minibus.

10. Dossier Championnat Fin de Saison

Une vérification de l'application des règles en vigueur concernant les deux dernières journées est effectuée.

III. QUESTIONS DIVERSES

Dossier Délégués anonymes (Mystères), le président présente la possibilité aux membres du CD.

Le président informe les membres du CD que quelques photos d'anciens Comité de Direction seront exposées dans la grande salle de réunion

Dossier Mélas LE Teil, le Comité de direction demande à la commission de discipline de se saisir du dossier.

Le Président,

JF. VALLET

Le Secrétaire Général,

R. ARNAUD